

Rappel de l'origine du groupe de travail Domicile et composition

Impulsé initialement par plusieurs membres de la commission nationale « personnes âgées », le groupe de travail national Domicile a été créé en 2012. A ce jour, le groupe rassemble une dizaine de membres dont l'activité principale s'articule autour du **maintien à domicile des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap**, dont une majorité de directeurs ou coordonnateurs de services intervenants à domicile : soins infirmiers (**SSIAD**), aide et accompagnement (**SAAD**) et/ou aide et soin intégrés (**SPASAD**).

Fréquence des réunions

Sur le principe d'une réunion tous les deux mois environ (avec des dérogations à ce rythme en cas de survenue d'évènements marquants pour le secteur), les membres du groupe se sont réunis au total **7 fois durant l'année 2016** (janvier, février, avril, juin, septembre, octobre et décembre), dont une inter-commission avec le comité « hospitalisation à domicile » (HAD) de la FEHAP.

Chantiers majeurs sur le secteur du domicile en 2016

Ces différentes sessions de travail ont été l'occasion d'échanger avec des professionnels experts de leur domaine respectif pour nourrir les réflexions, identifier des bonnes pratiques reproductibles et produire des documents utiles pour les adhérents du domicile au niveau national.

L'année 2016 a donc été une nouvelle fois l'occasion pour la FEHAP de **renforcer sa position d'acteur majeur du domicile** et de prendre pleinement part aux débats, notamment concernant la refonte de l'aide à domicile, les expérimentations SPASAD ou encore les missions temporaires confiées par le Gouvernement à des parlementaires.

Au fil des publications réglementaires de la loi ASV (décrets et arrêtés), un point d'actualité était fait avec les membres du groupe Domicile afin de les tenir informés et de les alerter sur l'impact des nouvelles mesures sur leur activité.

Le format de groupe de travail a permis d'aborder des problématiques variées autour du domicile. Les principaux sujets mis à l'ordre du jour pendant les réunions du groupe ont notamment portés sur:

- **La loi ASV : mesures phares du domicile**
 - Acte II de l'aide personnalisée d'autonomie (APA) : revalorisation des plans d'aides, baisse du reste à charge, soutien aux aidants, amélioration des conditions de travail...
 - Offre simplifiée avec l'unification du régime des SAAD
 - Contractualisation : possibilité de signer un CPOM et de forfaitiser le plan d'aide et la participation
 - Aidants : reconnaissance du statut et droit au répit

▪ **Les expérimentations SPASAD**

Le suivi de la mise en œuvre des expérimentations de SPASAD « intégrés » prévues à l'article 49 de la loi ASV a été un sujet fréquemment abordé avec les membres du groupe, à qui il était fait un état des lieux des publications des appels à projet SPASAD dans les régions et département.

La question de la contractualisation (CPOM) des SPASAD expérimentaux a soulevé de nombreuses questions, pour lesquelles la FEHAP a demandé à plusieurs reprises des éclaircissements à la DGCS. Les membres du groupe, dont certains ont répondu à l'appel à candidatures, ont été parties prenantes de ce travail de réflexion et de clarification.

▪ **Financements des services**

Exemples : le fonds de restructuration de l'aide à domicile (FRAD) de 25 millions d'euros en 2016 ; le fonds d'appui et de restructuration des SAAD de 50 millions d'euros ; etc.

▪ **Nouveaux outils**

Exemples : le référentiel multidimensionnel d'évaluation des besoins des personnes âgées, à destination des équipes APA du conseil départemental ; le guide des bonnes pratiques de l'aide à domicile ; etc.

▪ **Participation à des groupes de travail**

Exemple : le groupe de travail sur la frontière entre « aide et soin » d'Handeo.

▪ **Spécificités de la prise en charge de certains publics à domicile**

- Personnes en situation de handicap
- Personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer

Interventions de conseillers FEHAP ou d'experts extérieurs

Exemples de thèmes abordés : travail sur le projet de service ; plateformes territoriales d'appui (PTA) ; service civique ; actions de prévention ; changement de Ministre ; etc.

Productions du groupe

- Rédaction d'un **Livre blanc « système d'information urbanisé du SPASAD »** dans la perspective d'avoir un outil informatique unifié (présentation à venir).
- Rédaction (en cours) **d'indicateurs de plus-value du SPASAD**, dans l'anticipation de la fin des expérimentations SPASAD « intégrés ».

Autres temps forts du Groupe

- Présence FEHAP au salon des services à la personne (SAP) - Solulo pour la 4^{ème} année consécutive : certains membres du groupe étaient présents sur le Village FEHAP et ont animé des conférences-débats dans un espace dédié pour promouvoir leurs actions et projets.